Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 62 (1982)
Heft: 2

Artikel: Le canton de Glaris hier, aujourd'hui et demain
Autor: Brunner, Martin
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-886966

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CANTON DE GLARIS

Le canton de Glaris hier, aujourd'hui et demain

Quiconque visite pour la première fois le canton de Glaris peut aisément constater que cette région ne s'intègre guère dans la traditionnelle division géographique de la Suisse en quatre zones : le Jura, le Plateau, la zone préalpine et les Alpes. Dans ce canton, en effet, le plateau touche directement aux Alpes. En tournant vers le sud, la plaine de la Linth se resserre ici ; elle a alors la forme d'une bande étroite qui, montant très doucement, va à peu près jusqu'au pied du Toedi.

Cette situation géographique, caractérisée par la contiguïté du Plateau et des hautes montagnes, offre des avantages dont les Glaronnais savent profiter depuis longtemps :

- Les grandes différences de niveau offrent des conditions optimales à l'exploitation des forces hydrauliques. Celles-ci constituent des ressources inestimables qui ont déterminé le développement économique du canton et qui seront encore amplifiées.
- L'altitude de cette vallée n'est que peu supérieure à celle de la ville de Zurich. De bonnes routes ainsi que le chemin de fer assurent un accès facile et rapide. Le trajet entre Glaris et Zurich est accompli en moins d'une heure de voiture.
- La structure géographique mentionnée permet l'exercice de presque tous les sports, estivaux et hivernaux, dans un espace réduit. Au moment où d'infatigables skieurs font au printemps leurs dernières descentes, des yachtsmen sportifs ont déjà pris possession du lac de Walenstadt. C'est pourquoi le canton de Glaris est si attractif comme région de résidence ou de tourisme.

Cette vallée située à l'altitude du Plateau est donc encadrée de gigantesques montagnes. On a même quelquefois l'impression que les montagnes vont se précipiter sur votre tête, ce qui n'est pas du goût de tout le monde. Pourtant ce pays est extrêmement peuplé – pourquoi ?

Essor économique dès les premiers temps

Une vallée étroite qui s'insinue dans les Alpes représente bien peu de terre fertile. Grâce à leur esprit de persévérance et de souplesse, les Glaronnais ont réussi à augmenter leurs revenus en faisant le commerce des produits de la nature. On se rendait en pays étranger avec du fromage, du beurre, du fromage aux herbes (Ziger), du bois, du bétail et des plaques d'ardoise. Très tôt, on sut profiter des voies de communication offertes par la nature elle-même. A Ziegelbruecke, le commerçant glaronnais chargeait le radeau des produits de son pays ; il descendait, le cas échéant, jusqu'en Hollande, où il vendait tout, y compris le radeau, pour rentrer au pays avec une bourse bien remplie. En 1714 environ, la filature manuelle fit, en cachette et par détours, son entrée en pays glaronnais. La souplesse étonnante des commerçants de la région se manifesta également au début de l'ère industrielle : on ne se contenta pas de la filature ; on se mit à tisser, à teindre, à imprimer les tissus. Et les imprimeurs surent très bien s'adapter au goût des populations d'outre-mer.

Forces hydrauliques et esprit pionnier

En considérant l'emplacement des usines, on peut constater que les plus anciennes ont été construites immédiatement sur les bords de la Linth ou de l'un de ses affluents. C'est que les forces hydrauliques, uniques ressources disponibles en abondance, jouèrent un rôle décisif dans l'industrialisation. De nos jours encore, une soixantaine d'usines électriques forment le pilier de l'approvisionnement en énergie. Il faut pourtant dire que d'autres régions montagnardes disposaient aussi de forces hydrauliques considérables ; le « miracle économique » qui, selon les historiens, caractérise notre canton s'est donc produit grâce à d'autres facteurs encore, notamment grâce à l'ouverture d'esprit de quelques pionniers glaronnais et grâce au grand nombre de main-d'œuvre docile qui résultait d'une surpopulation chronique. Citons quelques exemples caractéristiques : en 1788, Peter Blumer, originaire de Schwanden, dirigeait à Ancône, où il résidait, une maison de commerce mondial qui faisait croiser huit grands bateaux à travers les mers. En 1868, lorsque le canton comptait 35 000 habitants, 5 518 ouvriers étaient occu-

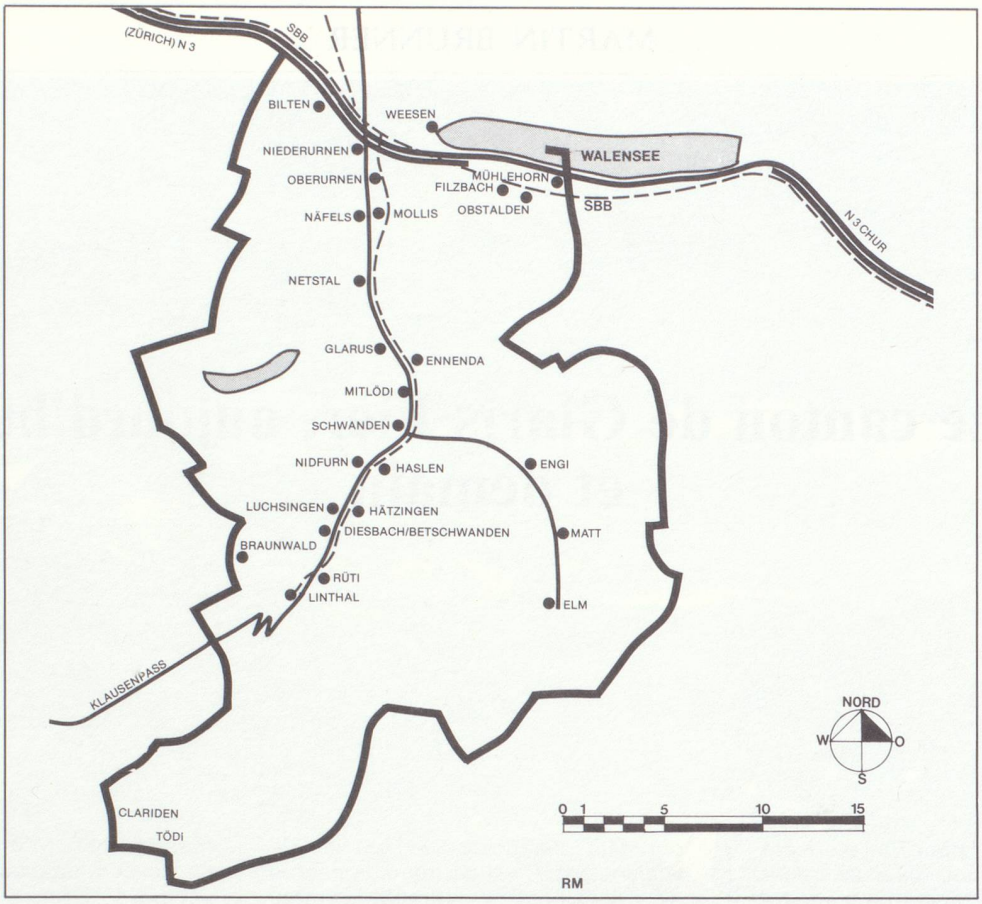

pés dans 22 imprimeries de coton, 3 352 métiers fonctionnaient dans 17 usines de tissage, et 250 792 fuseaux tournaient dans 18 filatures.

Regroupement de l'économie

L'économie du canton prospérait donc, malgré son extrême spécialisation, de sorte qu'il n'y aurait pas eu lieu d'en changer la structure. Tout de même, vers le début du 20e siècle, de nouvelles industries commencèrent à s'établir. Heureusement, disons-nous aujourd'hui. De plus en plus, l'industrie électrique, la fabrication de pierres et de terres, la construction de machines et d'appareils, la métallurgie et l'industrie alimentaire gagnèrent du terrain. On peut s'étonner que la confection, branche industrielle la plus apparentée aux industries établies, n'ait jamais joué un rôle important à Glaris.

De nos jours, la partie inférieure du canton (Glarner Unterland), équipée d'excellentes voies de communication, est très industrialisée. Les entreprises, en général résistantes, souples et pleines d'initiatives, travaillent en grande partie pour l'exportation ; elles disposent d'excellents contacts internationaux. Le canton de Glaris est – par rapport à sa population – le canton le plus industrialisé de Suisse. En 1975 il y avait 16 457 personnes actives dans 2 512 entreprises, dont 63 % dans l'industrie.

Premier des cantons industrialisés de Suisse, Glaris fut particulièrement frappé par la récession des années soixante-dix. De 1973 à 1977, le nombre des travailleurs diminua de 3 500 environ. Depuis lors, on a réussi à compenser presque la moitié de ces pertes en créant de nouveaux emplois industriels et en développant le secteur tertiaire.

La plupart des entreprises sont capables de maîtriser les changements rapides de l'économie. On peut se réjouir de voir qu'actuellement de nombreux projets de véritable diversification se réalisent dans plusieurs entreprises de pointe. Ainsi la plupart des usines textiles ont réussi à orienter leur activité vers la fabrication de produits de haute valeur, recherchés par la clientèle et riches de promesses pour l'avenir.

La fonction des différentes parties du canton

Ne va-t-on pas, par rapport à la Suisse entière, trop loin, si l'on distingue encore, dans ce petit canton, des sous-régions ? Il faut pourtant dire que les trois parties du pays glaronnais remplissent des fonctions diverses.

La partie méridionale (Glarner Hinterland), qui se compose de la « grande » et de la « petite vallée » (Grosstal et Kleintal ou Sernftal), est une excellente région de vacances et de détente, dont le développement touristique n'est pas encore achevé. Nos grandes usines électriques se trouvent surtout dans cette région. En outre il y a quelques entreprises textiles assez grandes et un artisanat productif.

Dans le « Moyen-Pays » glaronnais (Mittelland) se trouve Glaris, chef-lieu du canton, de caractère urbain, centre important du secteur des services.

La partie septentrionale du canton (Glarner Unterland), qui dispose d'une économie fort développée, est, grâce à sa situation et son équipement, un espace idéal pour l'industrie et le secteur tertiaire.

Par opposition à d'autres régions industrialisées, le canton de Glaris a largement sauvegardé l'intégrité de son territoire. L'habitat et, en conséquence, les activités économiques se limitent à l'étroite bande de la vallée. A quelques exceptions près, il n'y a plus

besoin de rattrapage, ni en infrastructures techniques ni par rapport aux exigences sociales.

Nouvel essor économique

A tous ceux qui cherchent un endroit d'implantation en Suisse pour leurs activités industrielles ou commerciales, ce petit canton de Glaris, situé tout près de la métropole économique que représente Zurich, peut offrir des avantages non négligeables. Les Glaronnais ne s'endorment pas sur leurs lauriers ; ils essaient plutôt d'améliorer constamment la structure économique par l'implantation de nouvelles entreprises susceptibles de développement, qu'elles soient petites ou moyennes, du secteur industriel ou tertiaire, et de maintenir ainsi le haut niveau de leur économie. En vertu d'une loi sur le développement de l'économie qui date de 1978, le canton de Glaris pratique une politique économique active. Les autorités cantonales et communales ont soin de créer des conditions favorables aux activités respectives. Le canton favorise l'adaptation des entreprises industrielles et tertiaires aux développements du marché et aux nouvelles technologies. Les entreprises qui viennent s'implanter dans le canton comme les établissements existants tirent profit du bon climat économique et de diverses faveurs. On considérera donc comme avantages particuliers au canton en matière d'implantation :

- Un équipement routier et ferroviaire intense et d'excellente qualité. Pratiquement tous les emplacements industriels sont reliés à l'autoroute et à la voie ferrée. D'éventuelles constructions peuvent être réalisées sans délai considérable.
- Une infrastructure bien développée, et notamment un approvisionnement en énergie puissant, fiable, décentralisé.
- Une main-d'œuvre qualifiée, sachant apprécier cet espace attractif de résidence et de détente.
- Une situation d'ensemble nette, et des autorités familiarisées avec l'économie et prêtes à conseiller et à favoriser les entreprises susceptibles de développement.

Le Conseil d'État dispose d'un délégué au développement économique qui est, à tous égards, à la disposition de ceux qui s'intéressent à un emplacement dans le canton de Glaris, et qui coordonne les intérêts et les besoins des entreprises désirant s'implanter ou se transplanter sur son territoire. De toute façon, l'idée de faire des investissements dans le canton de Glaris est à retenir.

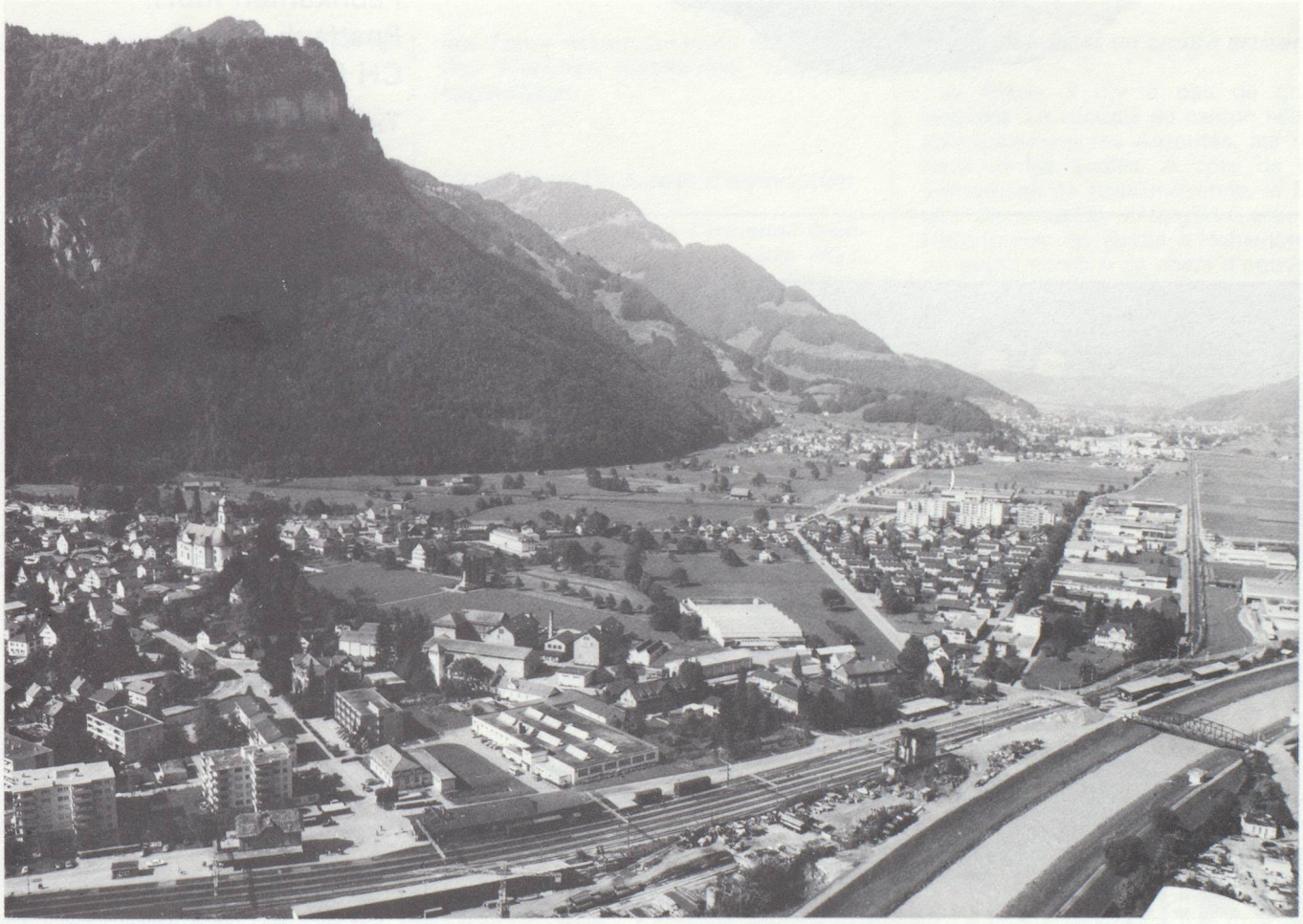

La plaine de la Linth : région à forte densité de population et hautement industrialisée.

(Photo : Urs Heer, Glaris)

Renseignements complémentaires auprès du :

Délégué au Développement économique
du Canton de Glaris
Rathaus
CH 8750 GLARUS